

## \*NOUVEAU\* Fonds prêts à l'emploi pour les maisons d'hébergement *Guide de financement*

Ce guide de financement contient des informations importantes sur notre programme Fonds prêts à l'emploi, notamment des renseignements sur l'admissibilité, les montants disponibles, les activités admissibles et les processus de demande et de prise de décision. Il contient également des liens vers des directives par étape et des captures d'écran sur la manière de s'inscrire, une copie du formulaire de demande et des informations sur la production de rapports.

**Nous vous encourageons à lire attentivement ce guide avant de remplir votre formulaire de demande.**

### Table des matières

- **Section 1: À propos de ce financement**
- **Section 2: Qui peut présenter une demande?**
- **Section 3: Quand dois-je présenter ma demande?**
- **Section 4: Comment dois-je présenter ma demande?**
- **Section 5: Quel est le montant que je peux demander et à quoi ce montant peut-il servir?**
- **Section 6: Avant quelle date dois-je utiliser le financement?**
- **Section 7: Puis-je collaborer avec d'autres maisons d'hébergement?**
- **Section 8: Exemple de budget**
- **Section 9: Que se passe-t-il après la soumission de ma demande?**
- **Section 10: Quels sont les critères qui dicteront les décisions d'HFC?**
- **Section 11: Quelles sont les exigences en matière de rapports à produire?**
- **Section 12: Contact pour plus d'information**

### Section 1: À propos de ce financement

De 2020 à 2023, Hébergement femmes Canada (HFC) a distribué avec succès à des maisons d'hébergement de partout au pays plus de 100 millions de financement du gouvernement fédéral pour répondre à la pandémie de COVID-19 et s'en rétablir.

Ce rôle de distribution de fonds était tout à fait naturel pour HFC, étant donné notre mandat de soutien aux maisons d'hébergement de tout le Canada. Nous savons qu'il reste beaucoup de défis à relever. En fait, leur gravité s'est accrue.

C'est pourquoi HFC a créé le programme Fonds prêts à l'emploi afin de continuer à soutenir financièrement les maisons. Pour ce premier cycle pilote, nous accorderons 25 000\$ chacune à 20 maisons d'hébergement.

Ce cycle de financement vise à soutenir des projets déjà en place ou qui ont été refusés. Nous vous encourageons à présenter une demande si:

- Vous avez déjà une proposition qui a été refusée par d'autres bailleurs de fonds
- Vous avez déjà de l'argent pour un projet et vous avez juste besoin d'un peu plus de fonds

- Vous avez un programme en cours depuis des années, qui fonctionne bien, et ce montant permettra de le prolonger de 6 mois

Nous reconnaissons par ailleurs que vous travaillez quotidiennement à sauver des vies.

## Section 2: Qui peut présenter une demande?

Aux fins de ce financement, les organisations admissibles sont définies comme des établissements dont le mandat principal est de fournir des services résidentiels 24/7 à l'un ou plusieurs des groupes suivants – femmes, enfants, les personnes 2ELGBTQIA+, et/ou personnes non binaires – fuyant la violence familiale.

Cela signifie que votre organisation peut postuler si vous gérez une maison d'hébergement au Canada dont le mandat principal consiste à offrir des services résidentiels 24/7 aux femmes, aux enfants, les personnes 2ELGBTQIA, et/ou aux personnes non-binaires fuyant la violence familiale.

Si vous êtes admissible, HFC vous contactera pour vous informer des détails du processus de demande. Si vous n'avez pas été contactée le 10 juillet 2023, et que vous pensez être admissible, veuillez communiquer avec l'équipe HFC responsable des subventions à l'adresse [grants@endvaw.ca](mailto:grants@endvaw.ca).

Le courriel, dont l'objet est *OCCASIONS DE FINANCEMENT D'HFC: Le programme Fonds prêts à l'emploi est ouvert aux demandes*, fournira un lien pour s'inscrire et déposer une demande. La personne qui reçoit le courriel doit être celle qui fait la demande.

Si vous n'êtes pas admissible, vous pouvez peut-être bénéficier d'autres financements répertoriés sur notre [site web](#).

## Section 3: Quand dois-je présenter ma demande?

Il s'agit du cycle pilote de Fonds prêts à l'emploi et du seul cycle qui aura lieu en 2023. **Les demandes doivent nous parvenir au plus tard le dimanche 23 juillet à 23:59 HNP.**

## Section 4: Comment dois-je présenter ma demande?

Si votre organisation est admissible, vous aurez reçu un lien vers le formulaire de demande le mardi 4 juillet 2023. Le courriel sera envoyé par **WSC Grants/Subventions d'HFC** et l'objet du courriel sera «*OCCASIONS DE FINANCEMENT D'HFC: Le programme Fonds prêts à l'emploi est ouvert aux demandes*». Vous avez jusqu'au dimanche 23 juillet à 23:59 HNP pour remplir et soumettre le formulaire en ligne.

HFC utilise cette année un nouveau système qui nécessite de vous inscrire en tant que nouvel utilisateur du portail. Voici les étapes à suivre pour [vous inscrire](#).

Un PDF des questions posées dans le formulaire de demande est [disponible ici](#).

Si vous éprouvez des difficultés à remplir la demande, veuillez contacter l'équipe des subventions à [grants@endvaw.ca](mailto:grants@endvaw.ca) pour obtenir de l'aide.

Les demandes sont faites par organisation, et non par maison d'hébergement. Cela signifie que si votre organisation gère plus d'une maison, vous devrez énumérer celles qui utiliseront le financement. Chaque organisation ne peut soumettre qu'une (1) candidature individuelle par cycle.

Dans le formulaire de demande, nous vous demandons d'expliquer à quoi vous comptez utiliser le financement et de fournir une proposition de budget. Ce financement est conçu pour être assez flexible. Vous pouvez au besoin ajuster vos plans et réaffecter des fonds entre les postes budgétaires, à condition de ne pas vous écarter de manière significative de l'objectif initial de votre demande. Par exemple, si vous avez déposé une demande pour le projet A, vous pouvez transférer de l'argent entre différents postes budgétaires liés au projet A. Vous ne pouvez toutefois pas commencer à dépenser de l'argent pour le projet B, qui ne faisait pas partie de votre demande.

Nous vous encourageons à nous contacter si vous avez des questions.

Si vous ne savez pas comment accéder à votre formulaire de demande en ligne, contactez l'équipe des subventions à [grants@endvaw.ca](mailto:grants@endvaw.ca).

## **Section 5: Quel est le montant d'aide financière que je peux demander et à quoi peut-il servir?**

Dans le cadre de ce cycle pilote, les subventions sont de 25 000\$.

Nous voulons vous rendre la vie aussi facile que possible. L'objectif de ce financement est de soutenir des projets déjà en cours ou des projets que vous avez eu du mal à financer par le passé. Par exemple:

- Vous avez déjà une proposition qui a été refusée par d'autres bailleurs de fonds
- Vous avez déjà de l'argent pour un projet et vous avez juste besoin d'un peu plus de fonds
- Vous avez un programme en cours depuis des années, qui fonctionne bien, et ce montant vous permettra de le prolonger de 6 mois

Il n'y a pas de dépenses inadmissibles. Toutefois, en raison de la nature concurrentielle de ce financement, nous ne pourrons pas financer des dépenses opérationnelles qui ne sont pas liées à un programme/projet particulier.

## **Section 6: Quand dois-je utiliser le financement?**

Il n'y a pas de date limite pour l'utilisation de l'intégralité des 25 000\$. Toutefois, nous vous demanderons un bref rapport d'étape trois mois après le versement, et un rapport plus complet un an plus tard.

## **Section 7: Qu'est-ce qui est inadmissible dans le cadre de ce financement?**

Vous pouvez collaborer avec une ou plusieurs autres organisations d'hébergement, mais vous ne pourrez toujours demander que le montant fixe de 25 000\$, et vous ne pourrez pas faire de demande en tant que maison individuelle.

Les exemples de collaboration incluent, mais ne sont pas limités à:

- Quelques maisons dans l'un des territoires demandent un financement pour fournir ensemble des services aux femmes, aux enfants, aux personnes 2ELGBTQIA+, et/ou aux personnes non-binaires en dehors des villes où elles sont situées.
- Plusieurs maisons dans une zone urbaine recherchent des fonds pour un programme commun visant à aider les femmes, les enfants, les personnes 2ELGBTQIA+, et/ou les personnes non-binaires à trouver un logement sécuritaire et abordable après avoir quitté la maison d'hébergement.
- Des maisons situées dans différentes parties du pays souhaitent partager leurs meilleures pratiques pour répondre aux besoins d'un groupe spécifique et cherchent un financement pour travailler ensemble.

L'une de ces organisations doit être le contact principal pour le groupe. Veuillez noter que chaque organisation ne peut soumettre qu'une (1) demande individuelle **OU** faire partie d'une (1) demande collective par cycle.

Si vous souhaitez travailler avec une organisation autre qu'une maison d'hébergement (clinique juridique, centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle, centre de santé mentale, etc.), cette activité devra figurer sous la rubrique honoraires et frais professionnels dans votre demande individuelle.

Si vous avez des questions sur les demandes de collaboration, veuillez envoyer un courriel à l'équipe des subventions à [grants@endvaw.ca](mailto:grants@endvaw.ca).

## Section 8: Exemple de budget

Voici un exemple de budget complet pour une maison d'hébergement demandant des fonds. Nous comprenons que les circonstances et les plans peuvent changer. Au cours de la période de financement, vous pouvez transférer l'argent d'une catégorie à l'autre, à condition de respecter les termes du projet proposé. Par exemple, si vous avez déposé une demande pour le projet A, vous pouvez transférer des fonds entre différents postes budgétaires tant qu'ils sont liés au projet A. Vous ne pouvez toutefois pas commencer à dépenser de l'argent pour le projet B, qui ne faisait pas partie de votre demande. Vous n'avez pas besoin d'informer Hébergement femmes Canada lorsque vous apportez de tels changements à votre budget. Nous vous demanderons un compte-rendu des flux de trésorerie dans le cadre du rapport final. **Votre budget doit s'élever à 25 000\$.**

<b>Fonds prêts à l'emploi</b> <b>Modèle de budget</b>		
<i>Veuillez fournir un budget de haut niveau en utilisant le modèle ci-dessous.</i> <i>Le total doit atteindre 25 000\$</i>		
<b>Nom de l'organisation:</b>	Organisation A	
<b>Catégorie de dépenses</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Description</b>
Coordination du projet	11 200\$	- Salaire de la coordonnatrice de programme

		- Honoraires pour les enseignantes invitées
Matériaux et fournitures	850\$	- Cahiers et stylos pour les participantes au programme
Transport	10 500\$	- Consacré à l'achat d'une voiture pour transporter les personnes vers et depuis le programme
Installations et opérations	0\$	
Technologie	1 750\$	- Ordinateur portable pour la coordonnatrice du programme + logiciel
Publicité et promotion	700\$	- Annonces dans les médias sociaux pour promouvoir le programme
Autre	0\$	
<b>Total</b>	<b>25 000\$</b>	

## Section 9: À quoi dois-je m'attendre après avoir soumis ma demande?

Après avoir soumis votre formulaire en ligne (voir [section 4](#)), vous recevrez un accusé de réception par courriel qui inclut un PDF de votre demande.

Une fois votre demande reçue, nous allons l'examiner en interne pour nous assurer qu'elle a été correctement remplie et pour confirmer l'admissibilité au financement (voir [section 10](#)). Nous pouvons envoyer une note pour révisions si la demande est soumise plus d'une semaine avant la date limite. La décision de financement vous sera communiquée à la fin du mois d'août. Une fois la décision prise, vous recevrez une copie de l'accord de financement et nous transférerons le paiement à votre organisation.

## Section 10: Quels sont les critères qui dicteront les décisions d'HFC?

**Examen initial de l'admissibilité:** HFC procédera à un examen de base pour s'assurer que les critères suivants sont remplis:

- L'organisation doit être admissible (voir [section 2](#))
- L'organisation n'a pas soumis plus d'une demande
- Toutes les questions relatives à la demande ont reçu une réponse
- Une proposition de budget a été téléchargée

Si l'un de ces critères n'est pas rempli ou si nous avons besoin d'informations supplémentaires, nous enverrons une demande de révision. Nous enverrons une demande de révision jusqu'à une semaine avant la date limite de dépôt des candidatures. Les candidatures reçues moins d'une semaine avant la date limite ne feront pas l'objet d'une demande de révision.

**Examen interne:** HFC réduira le nombre de candidatures à 50 en fonction de l'originalité, de l'exhaustivité, de la géographie, de l'impact, etc. Notre objectif est de financer des maisons situées dans une variété de lieux géographiques au Canada et d'assurer d'un équilibre entre les zones urbaines et rurales.

**Examen externe:** HFC a retenu les services de six (6) évaluatrices externes issues de tout le Canada pour étudier les 50 candidatures. Elles examineront les demandes d'organisations situées en dehors de leur zone géographique et attribueront une note (de 0 à 5) aux quatre questions de forme longue ainsi qu'au budget. Chacune des 50 demandes sera examinée par au moins deux (2) évaluatrices externes. Les candidatures seront évaluées sur l'originalité du projet, l'exhaustivité des réponses, l'impact potentiel du projet, etc.

**Décisions de financement:** HFC sélectionnera les 20 meilleures demandes, en tenant compte de la représentation géographique, qui ont été sélectionnées lors de l'examen externe et leur accordera 25 000\$ chacune.

## Section 11: Quelles sont les exigences en matière de production de rapports?

Notre objectif est de rendre la production de rapports aussi simple et directe que possible. Un bref rapport intermédiaire sera dû avant la fin de l'année 2023 et un rapport final en septembre 2024.

Le rapport final vous demandera une brève description de la manière dont les fonds ont été utilisés et de leur impact sur votre travail. Vous devrez également fournir un rapport financier reflétant la manière dont les fonds ont été dépensés ou censés être dépensés. Nous vous demanderons également de nous fournir des photos, des clips vidéo, des articles de presse, etc., liés à l'utilisation de ces fonds pour publication dans nos rapports aux bailleurs de fonds et sur les médias sociaux. Nous vous demanderons toujours votre permission avant d'utiliser vos images.

Vous devrez soumettre une copie de vos derniers états financiers vérifiés. Si vous ne disposez pas d'états financiers vérifiés, vous devez fournir soit vos états financiers non vérifiés, soit le plus récent rapport financier soumis à votre conseil d'administration.

Vous ne serez pas tenues de nous présenter des reçus. Veuillez conserver vos registres et vos reçus conformément à votre procédure comptable interne habituelle, mais aux fins du présent rapport, la présentation des reçus ne sera pas requise.

## Section 12: Contact pour plus d'information

Si vous avez des questions, veuillez contacter l'équipe des subventions à [grants@endvaw.ca](mailto:grants@endvaw.ca).